



Service Mutualisateur  
Vice rectorat de Mayotte

**CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE  
DETERMINEE  
CONTRAT DE DROIT PRIVE - CUI-CAE  
dans le cadre d'un Parcours emploi compétences  
(PEC)**

(Contrat de travail à durée déterminée établi en 3 exemplaires – employeur, salarié, lycée mutualisateur Kahani)

Vu la Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 ;

Vu la circulaire n° DGEPP/SDPAE/MIP/MPP du 11 janvier portant sur les contrats aidés non marchands ;

Entre

Le chef d'établissement du Collège de LABATTOIR agissant en qualité d'employeur,

Représenté par Monsieur .....  
Adresse BP 41 97615 DZAOUZDI

et

Madame  
salarié

, née le 31/12/1987 aux COMORES demeurant au

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1<sup>er</sup> :**

**Emploi**

Madame  
dans l'Emploi (CUI-CAE) qui est prescrit dans le cadre d'un Parcours Emploi Compétences (PEC) à compter du  
16/08/ au 15/06/ est recruté(e) en Contrat Unique d'Insertion-Contrat d'Accompagnement  
pour exercer les fonctions d'agent d'entretien au Collège de LABATTOIR.

L'agent s'engage en contrepartie :

- \* à suivre les actions de formation professionnelle obligatoires qui lui seront proposées en complément de ce contrat sur ses heures de travail et en dehors.
- \* à ne pas exercer pendant toute la durée du contrat une autre activité professionnelle ou à ne pas suivre une formation professionnelle autre que celles visées à l'alinéa précédent.
- \* à accepter tout changement de fonction ou d'affectation selon les besoins du service.

FA